selon 1907/2006/CE, Article 31



Nom du produits: Bausch Arti-Spray aux couleurs bleu, vert, rouge et blanc

Numéro de produit BK 285. BK 286. BK 287. BK 288

Groupe des produits: Spray pour occlusion

Numéro de version: 003 / FR Date d'impression: 08.07.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Bausch Spray pour occlusion BK 285, BK 286, BK 287, BK 288

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Arti-Spray est un indicateur coloré universel pour contrôler les contacts occluseaux et l'adéquation parfaite des couronnes et des bridges.

1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

1.2.2 Utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

1.3 Reseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Dr. Jean Bausch GmbH & Co. KG, Oskar-Schindler-Str.4, 50769 Köln Téléphone +49 (0)221-70936-0, Fax +49 (0)221-70936-66 info@bauschdental.de, http://bauschdental.de

Le courriel de la personne compétente: pb@bauschdental.de

Contact pour information: Peter Bausch (gérance)

Personne de contact nationale: Peter Bausch (gérance)

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Peter Bausch (gérance) Téléfone +49 (0)221-70936-20, Portable +49 (0)172-2601451

H222-H229

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classe de danger et catégorie de danger

Avertissements de danger



Flam, Aerosol 1

Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression:

peut éclater sous l'effet de la chaleur.

selon 1907/2006/CE, Article 31



Nom du produits: Bausch Arti-Spray aux couleurs bleu, vert, rouge et blanc

Numéro de produit BK 285, BK 286, BK 287, BK 288

Groupe des produits: Spray pour occlusion

Numéro de version: 003 / FR Date d'impression: 08.07.2019

2.1.2. Classification selon le règlement (CE) n° 67/548/EWG ou 1999/45/EG



F+; extrêmement inflammable

R12: extrêmement inflammable.

Avertissements de danger spéciaux pour l'homme et l'environnement:

Le produit est soumis à la classification selon la méthode de calcul de la "Directive générale sur la classification" préparations de la CE "dans la version finale.

Le conteneur est sous pression. Protéger du soleil et des températures supérieures à 50 °C Aussi après utilisation ne pas forcer ouvert ou brûler.

Système de classification:

La classification correspond aux listes CE actuelles, mais est complétée par des données de la littérature spécialisée et par informations d'entreprise.

2.2 Éléments d'étiquetage

2.2.1 Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Piktogrammes de danger:



GHS02

Mention d'avertissement:

Danger

Mentions de danger:

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Conceils de prudence:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre

source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Indications complémentaires:

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Conserver hors de la portée des enfants.

2.3 Autres dangers

Le mélange ne contient pas une substance PBT et vPvB.

selon 1907/2006/CE, Article 31



Nom du produits: Bausch Arti-Spray aux couleurs bleu, vert, rouge et blanc

Numéro de produit BK 285. BK 286. BK 287. BK 288

Groupe des produits: Spray pour occlusion

Numéro de version: 003 / FR Date d'impression: 08.07.2019

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substance

Ce produit est un mélange.

3.2 Mélanges

3.2.1 Description/Caractérisation chimique

Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

3.2.2 Composants dangereux

CAS: 75-28-5	isobutane	F+ R12	50-100%
EINECS: 200-857-2		Flam. Gas 1, H220; Press. Gas, H280	

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer à la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Descritions des premiers secours

4.1.1 Informations générales

Enlever immédiatement le vêtements contaminés. En cas de problème de santé, consultez un médecin.

4.1.2 Après inhalation

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

4.1.3 Après contact avec la peau

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

4.1.4 Après contact avec les yeux

Oter les verres de contact. Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.1.5 Après ingestion

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Conseils au médecin

4.2.1 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.2.2 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

selon 1907/2006/CE, Article 31



Nom du produits: Bausch Arti-Spray aux couleurs bleu, vert, rouge et blanc

Numéro de produit BK 285. BK 286. BK 287. BK 288

Groupe des produits: Spray pour occlusion

Numéro de version: 003 / FR Date d'impression: 08.07.2019

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Movens d'extinction

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune mesure particulière n'est requise.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter la rubrique 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter la rubrique 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Manipulation

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Préventions des incendies et des explosions

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Stockage

Stocker dans un endroit frais.

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

Indications concernant le stockage commun

Pas nécessaire.

selon 1907/2006/CE, Article 31



Nom du produits: Bausch Arti-Spray aux couleurs bleu, vert, rouge et blanc

Numéro de produit BK 285. BK 286. BK 287. BK 288

Groupe des produits: Spray pour occlusion

Numéro de version: 003 / FR Date d'impression: 08.07.2019

Autres indications sur les conditions de stockage

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Ne pas fermer les emballages de telle sorte qu'ils soient hermétiques aux gaz.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Classe de stockage 2B

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques

Sans autre indication, voir rubrique 7.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Equipement de protection individuel

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Protection des mains:

Pas nécessaire.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

Caoutchouc naturel (Latex)

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

selon 1907/2006/CE, Article 31



Nom du produits: Bausch Arti-Spray aux couleurs bleu, vert, rouge et blanc

Numéro de produit BK 285, BK 286, BK 287, BK 288

Groupe des produits: Spray pour occlusion

Numéro de version: 003 / FR Date d'impression: 08.07.2019

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.1 Aspect		
Forme	Aérosol.	
Couleur	Divers, selon l'encrage.	
Odeur	Agréable.	
Seuil olfactif	Non déterminé.	
9.1.2. Données de base pertinentes pour	Valeur	
la sécurité		
valeur du pH (20°C)	Non déterminé.	
Point de fusion/point de congélation	-159,4°C	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	-44°C	
Point d'éclair	Non applicable, s'agissant d'un aérosol.	
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.	
Température d'inflammation	460°C	
Température de décomposition	Non déterminé.	
Température d'auto-inflammabilité	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.	
Propriétés explosives	Non déterminé.	
Limites d'explosion		
Inférieure	1,8 Vol % (Propan/Butan)	
Supérieure	8,5 Vol % (Propan/Butan)	
Pression de vapeur (20°C):	3000 hPa	
Densité (20°C)	0,6 g/cm ³	
Densité relative	Non déterminé.	
Densité de vapeur	Non déterminé.	
Taux d'évaporation:	Non applicable.	
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau (20°C):	Pas ou peu miscible.	
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Non déterminé.	
Viscosité		
Dynamique	Non applicable.	
Cinématique	Non applicable.	
Teneur en solvants		
Solvants organiques	0,0 %	
VOC (CE)	95 %	
Teneur en substances solides	<5 %	
9.1.3 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.	

selon 1907/2006/CE, Article 31



Nom du produits: Bausch Arti-Spray aux couleurs bleu, vert, rouge et blanc

Numéro de produit BK 285. BK 286. BK 287. BK 288

Groupe des produits: Spray pour occlusion

Numéro de version: 003 / FR Date d'impression: 08.07.2019

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effet primaire d'irritation

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction):

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. **Cancérogénicité:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

selon 1907/2006/CE, Article 31



Nom du produits: Bausch Arti-Spray aux couleurs bleu, vert, rouge et blanc

Numéro de produit BK 285, BK 286, BK 287, BK 288

Groupe des produits: Spray pour occlusion

Numéro de version: 003 / FR Date d'impression: 08.07.2019

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **12.2** Persistance et dégradabilité: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3** Potentiel de bioaccumulation: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol**: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Effets écotoxiques:

Remarque: Le produit est légèrement volatil.

Autres indications écologiques -

Indications générales: En général non polluant.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB -

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes: Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommendation:

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Catalogue européen des déchets		
16 00 00	DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE	
16 05 00	gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut	
16 05 04	gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses	

Emballages non nettoyés:

Recommendation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

selon 1907/2006/CE, Article 31



Nom du produits: Bausch Arti-Spray aux couleurs bleu, vert, rouge et blanc

Numéro de produit BK 285, BK 286, BK 287, BK 288

Groupe des produits: Spray pour occlusion

Numéro de version: 003 / FR Date d'impression: 08.07.2019

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU	
ADR, IMDG, IATA	UN1950
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	,
ADR	1950 AÉROSOLS
IMDG	AEROSOLS
IATA	AEROSOLS, flammable
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
ADR	
2	
Classe	2 5F Gaz
Étiquette	2.1
IMDG, IATA	
Class	2.1
Label	2.1
14.4 Groupe d'emballage	2.1
ADR, IMDG, IATA	néant
14.5 Dangers pour l'environnement	
Marine pollutant	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par	
l'utilisateur	Attention: Gaz
Indice Kemler	-
No EMS	F-D, S-U
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de	
la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
ADR	
Quantités exceptées (EQ)	E0
Quantités limitées (LQ)	1L
Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	D
"Règlement type" de l'ONU	UN1950, AÉROSOLS, 2.1

selon 1907/2006/CE, Article 31



Nom du produits: Bausch Arti-Spray aux couleurs bleu, vert, rouge et blanc

Numéro de produit BK 285. BK 286. BK 287. BK 288

Groupe des produits: Spray pour occlusion

Numéro de version: 003 / FR Date d'impression: 08.07.2019

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Éléments d'étiquetage SGH RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

R12 Extrêmement inflammable.

16.1 Acronymes et abréviations

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International

Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Gas 1: Gaz inflammables – Catégorie 1 Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1

Press. Gas C: Gaz sous pression - Gaz comprimé

16.2 Note de mise à jour

Actuellement non disponible.

Délivré par:

Dr. Jean Bausch GmbH & Co. KG, Oskar-Schindler-Str.4, 50769 Köln, Tel.: +49-(0)221-70936-0,

Fax: +49-(0)221-70936-66